



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Aix-en-Provence, le 10 Octobre 2010

**AUX HABITANTS DU QUARTIER
D'AIX LA DURANNE**

Mairie Annexe d'Aix-La Duranne

laduranne@mairie-aixenprovence.fr

04 42 25 10 90

JMP/DP/138/10/10

OBJET : INFORMATION : NOUVEAU CODE POSTAL

Madame, Monsieur,

A ce jour, malgré son identité administrative propre, Aix La Duranne est toujours rattachée, au code postal « 13290 Les Milles ».

Lors d'un sondage organisé par le CIQ de la Duranne en 2008, les habitants ont manifesté massivement leur souhait d'être rattachés à la Ville d'Aix en Provence. Les nouveaux arrivants, formulent eux aussi le désir d'être des Aixois à part entière.

Pour renforcer l'identité de La Duranne, la Mairie annexe, a travaillé sur plusieurs axes, dont les principaux peuvent se résumer comme suit :

- Création d'une zone d'agglomération avec une nouvelle dénomination « **Aix La Duranne** » (voté en Conseil Municipal le 9 décembre 2009 – délibération N° 2009 – 1362)
- Amélioration de l'accès par un plan de jalonnement routier, en liaison avec le Conseil Général des Bouches du Rhône, propriétaire des principales voies accédant à ce quartier (dossier en cours)
- Mise à jour des systèmes de navigation embarqués (GPS) et des fournisseurs d'itinéraires (dossier en cours)
- Création d'un code postal propre à notre lieu de vie et dissocié du village voisin « Les Milles »

Ainsi, suite à différents échanges, le Groupe « **La Poste** », par l'intermédiaire de son Président, Jean Paul Bailly, nous informe que **le nouveau code postal pour La Duranne** sera : « **13100 Aix en Provence** » précédé de « **La Duranne** », comme suit :

Ligne 1	Monsieur DURAND
Ligne 2	Appartement N°
Ligne 3	Bâtiment X
Ligne 4	5, Rue des Monges
Ligne 5	LA DURANNE
Ligne 6	13100 AIX EN PROVENCE

Ce changement a été entériné à l'unanimité, lors du Conseil Municipal du 4 Octobre 2010.

Il vous appartiendra de changer vos adresses auprès de vos correspondants. Afin d'éviter des dysfonctionnements dans la distribution du courrier, « **La Poste** » nous propose, **pendant un temps limité**, d'accepter aussi bien 13100 AIX EN PROVENCE que 13290 LES MILLES, **précédé de « La Duranne »**.

La modification du code postal interviendra à partir du 20 Octobre 2010.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes plus sincères salutations et de croire en mon plein dévouement pour faire de notre quartier, un lieu où il fait bon vivre.

Bien à vous,

Jean-Marc PERRIN

Adjoint Spécial Délégué aux Relations avec les Habitants
Suivi et développement du Quartier d'Aix-La Duranne
Conseiller communautaire du Pays d'Aix
Délégué à la collecte et tri des déchets